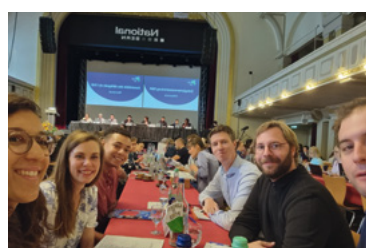


#2022

Rapport

annuel
ASI VAUD



MOTS DE LA PRÉSIDENTE

le Comité répond aux enjeux politiques et sanitaires

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2022 a été riche en activités

VIEILLIR 2030

lancement du projet Vieillir 2030



4/5

Mot de la présidente

6

Mot des secrétaires
généraux

7

Mot de la secrétaire
administrative

8

Mot de la juriste

9

Délégué.e.s de l'ASI-
Vaud aux séances
« Développement
nouveaux modèles de
soins » tenues par la
DGS.

9

Délégué.e.s de l'ASI
Vaud au Conseil de
santé du canton de

10

Délégué.e.s
à la CPEV



11

Commissions des
infirmier.ère.s
indépendant.e.s

12

Groupe de travail
commun avec la
DGS

13

Rapport d'activité
de la FSF

14

Vieillir 2030

15

Programme
InvestPro

16

Symposium sur les
droits des patients

16

Espace Santé
Social Vaud

17

Consultation
"Vaud 2040"



**Carmen
Catalioto Cuche**
Présidente ASI Vaud

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des changements importants au sein du comité. En effet, depuis début 2022, mon ancienne collègue Teresa Guyriga a été choisie pour occuper le poste d'infirmière cantonale. Une première en Suisse. Nous sommes ravis et fiers de cette nomination. Nous avons passé 5 années à collaborer étroitement, à partager nos points de vue et nos expériences. Aujourd'hui encore nous continuons à entretenir une collaboration et des liens étroits, qui sont des atouts nécessaires et précieux pour la profession, pour les projets actuels et futurs.

Un autre départ marquant fut celui de notre secrétaire général, Alberto Mocchi. Après plus 6 ans passés à nos côtés nos chemins se sont séparés. Je souhaitais profiter de le remercier encore pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années. Ce fut un grand plaisir de collaborer avec lui. Nous lui souhaitons une excellente continuation.

Qui dit départ, dit aussi arrivée. Depuis quelques mois nous avons accueilli un nouveau membre au sein de notre section, David Regamey, qui a repris le poste de secrétaire générale. Nous sommes ravis de l'avoir parmi nous, son regard pointu, sa rigueur, sa capacité d'analyse, et son expérience juridique sont autant d'atouts qui seront indispensables pour nos membres, pour les projets à venir et le développement du comité.

Face aux différents enjeux politiques, sanitaires de la profession, et demandes de nos partenaires, votre comité a décidé de s'orienter vers une réflexion et un travail approfondi afin d'optimiser son fonctionnement, sa communication et son organisation, ce afin de répondre encore mieux aux attentes de nos membres et de nos divers partenaires.

Durant l'année écoulée, votre comité s'est investi dans différents projets, consultations, et soutien aux membres. La section vaudoise participe à différents groupes de travail notamment le programme InvestPro lancé par la DGS, qui a pour but d'assurer la promotion des filières professionnelles, de développer l'offre de formation, renforcer l'attractivité et améliorer les conditions de travail. Notre volonté de créer des partenariats, des synergies nous a conduit à collaborer également avec la DGS à un programme nommé ACTiV sur les conditions de travail.

Durant l'année écoulée, nous avons aussi entretenu d'étroites relations avec différents partenaires sociaux, avec les différentes sections cantonales romandes plus particulièrement, la commission du personnel du CHUV, la FSF et autres syndicats. L'union faisant la force, nous sommes heureux de pouvoir compter sur ces précieux échanges. Nous nous réjouissons de poursuivre ces diverses collaborations.

Nous avons décidé d'innover avec des rencontres proposées durant l'été afin d'échanger avec une volonté de rester connecté aux besoins et problématiques du terrain. Quoi de mieux pour cela que ces moments de partage. Cette année nous souhaitons poursuivre notre envie de nous rapprocher de nos membres après ces années passées à distance, raison pour laquelle d'autres dates seront proposées.

Je souhaiterais encore remercier tous les membres du comité de la section qui m'assistent, pour leur travail, leurs conseils, leurs idées et leurs projets qui permettent à cette section d'être dynamique et de répondre au mieux aux besoins de ses membres. J'aimerais remercier plus particulièrement les 2 co vice-présidents ad interim Pauline et Salvatore pour leur travail, leur collaboration et disponibilité. Ils ont été un précieux soutien durant cette phase de changement que la section a vécu cette dernière année.

Je terminerai en remerciant notre juriste, Zoé Guichon, pour ses informations pointues et sa maîtrise du droit du travail, qui permet de répondre au mieux aux diverses questions qui lui sont adressées. Mais également notre secrétaire administrative, Laetitia Hediger, qui par sa rigueur et ses compétences nous offre une gestion administrative de l'association de qualité.

Aujourd'hui, nous voulons bénéficier des projets qui s'ouvrent à nous, pour notre profession grâce à la volonté politique fédérale et cantonale actuelle. Regarder vers l'avenir en direction des possibilités qui s'offrent à nous semble indispensable pour promouvoir, porter, défendre notre profession, mais aussi fidéliser les professionnel.le.s qui sont en poste. L'avenir de notre travail est aussi dans les mains de chacune et chacun d'entre nous, à nous d'en profiter.

Il ne me reste plus qu'à toutes et tous vous remercier pour votre précieux soutien et votre confiance. On vous donne rendez-vous pour de nouveaux projets en 2023.

Carmen Catalioto Cuche, présidente



" Nous avons décidé d'innover avec des rencontres proposées durant l'été afin d'échanger avec une volonté de rester connecté aux besoins et problématiques du terrain."

L'année 2022 fut celle des contrastes pour la profession infirmière.

Une année de réussites et d'espoirs, avec l'euphorie successive au vote positif de la population suisse sur l'initiative "Pour des soins infirmiers forts" et des mesures concrètes pour la profession, comme l'entrée en fonction de Teresa Gyuriga en tant que première infirmière cantonale de Suisse. Une année qui a cependant aussi montré que le combat pour une meilleure reconnaissance de la profession infirmière doit se poursuivre, et que rien n'est gagné, comme en témoignent la lenteur des négociations salariales dans le parapublic ou encore le peu de considération qui est fait à l'épuisement presque généralisé après des années de pandémie, de sous-effectifs et de conditions de travail parfois extrêmes.

Pour le secrétariat de l'ASI Vaud, il s'est agi de continuer à répondre à vos questions, à vos demandes d'aides et autres sollicitations, tout en appuyant le comité dans ses démarches pour renforcer le rôle infirmier dans les soins et pour faire changer les choses en matière de conditions de travail.



Depuis le 1er octobre 2022, j'ai l'honneur de reprendre le rôle de mon prédécesseur M. Alberto Mocchi qui s'est investi pleinement et a défendu avec brio la profession infirmière. N'étant pas issu d'une formation dans les soins, j'ai pu bénéficier du soutien et de la disponibilité de ce dernier que je profite de remercier chaleureusement.

Dès mon entrée en fonction, j'ai pu prendre conscience de la charge de travail et des difficultés que rencontrent les professionnels des soins. Heureusement, la dynamique positive issue de l'aboutissement de l'initiative pour les soins forts commence à porter ses fruits. En plus de la mise en place des mesures sur la formation, nous travaillons actuellement sur des solutions concrètes pour subvenir aux besoins et demandes des travailleurs.euse.s actuel.le.s. Chaque jour, nous sommes sollicités pour une écoute, une redirection, un conseil ou un soutien juridique. La profession est dure et cela nécessite des changements immédiats.

2022 aura également été ma dernière année passée en tant que Secrétaire général de notre association. En un peu plus de 6 ans, j'aurai énormément appris sur votre profession, sur ses tenants et aboutissants comme sur ses grands enjeux. J'aurai rencontré des personnes incroyables, motivées, passionnées et désireuses d'exercer leur profession dans les meilleures conditions possibles, dans leur intérêt comme celui de leurs patientes et patients.



Je souhaite plein succès au Comité tout comme à mon successeur dans leur travail au service des infirmières et infirmiers du canton de Vaud, et j'espère pouvoir continuer à m'investir quelque peu pour la profession, notamment dans mon rôle de député au Grand Conseil vaudois.

Merci à toutes et tous pour votre amitié et bienveillance ces dernières années, et longue vie à l'ASI Vaud !

Alberto Mocchi

Comme vous avez pu le constater dans les médias, la fin d'année 2022 et ce début d'année ont été rythmés, par une lutte avec nos partenaires syndicaux pour l'indexation des salaires. En parallèle, les revendications et notre engagement quant à la revalorisation des salaires sont toujours présents et actifs et nous ne cessons de maintenir la pression sur les instances cantonales compétentes.

Quant au parapublic, il y a du bon et du moins bon. La convergence salariale de la CCT SAN stagne mais heureusement, la CCT HRC évolue dans la bonne direction et de façon constructive bien que quelques points, nous demandent encore du travail et de la résilience.

En guise de conclusion je souhaite adresser un grand merci à notre secrétaire administrative Laetitia Hediger et notre juriste Zoé Guichon qui ont su me guider et me soutenir dans ces premiers mois de fonction.

Je tiens également à remercier les membres du comité, plus particulièrement la présidence et la vice-présidence qui ont su me faire confiance pour ce nouveau rôle qui est le mien.

En vous donnant rendez-vous tout au long de l'année afin de défendre haut et fort la profession infirmière,

David Regamey, Secrétaire général

| **1962** MEMBRES

| **1678** FEMMES **85 %**

| **284** HOMMES **15 %**

| **1539** SALARIÉ·ES **85 %**

| **120** ETUDIANT·ES **6 %**

| **297** INDÉPENDANT·ES **15 %**

| - 25 ANS **8 %**

| 25 - 40 ANS **35 %**

| 40 - 65 ANS **52 %**

| + DE 65 ANS **5 %**

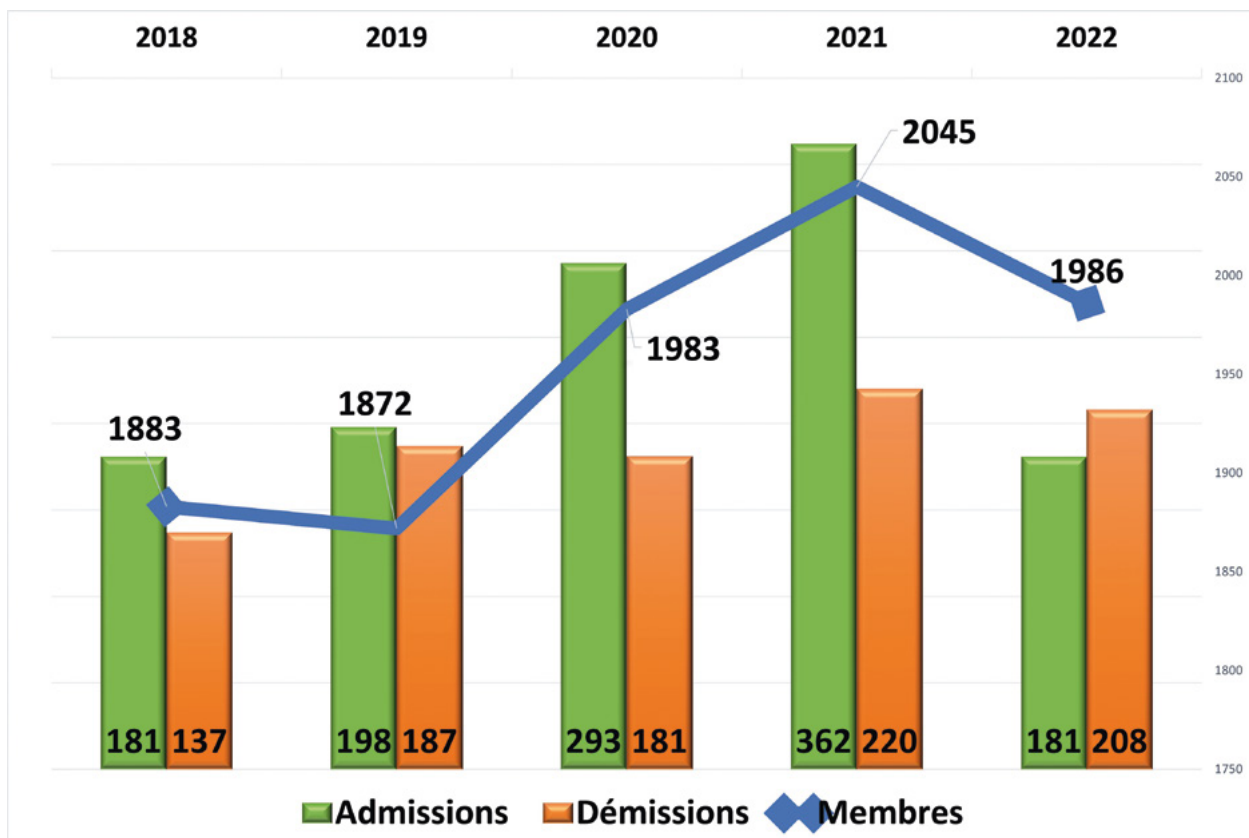
L'année 2022 fût mouvementée pour le secrétariat de l'ASI Vaud avec l'arrivée de la nouvelle plateforme de gestion des membres.

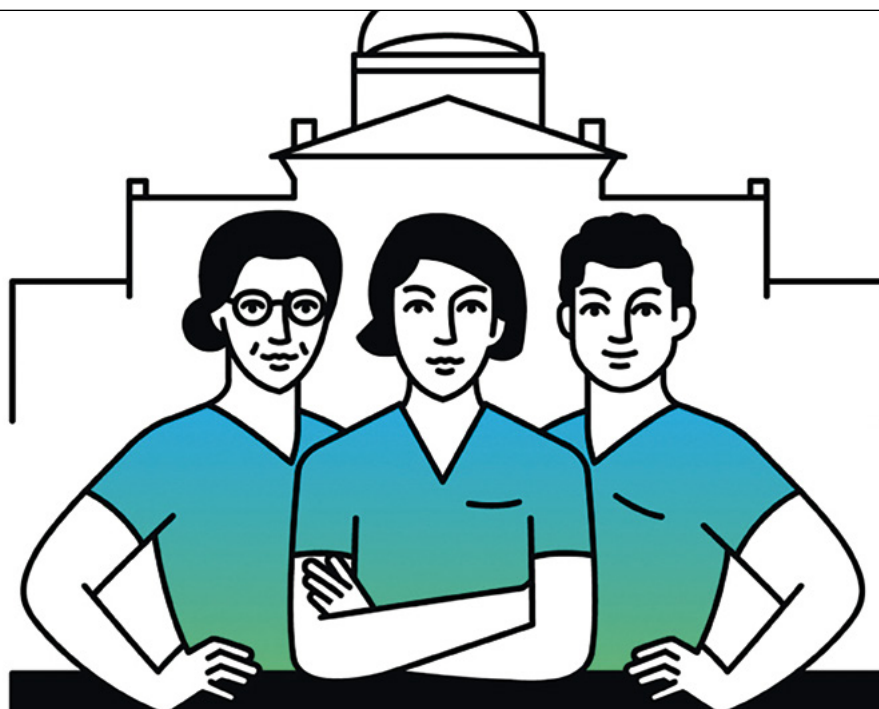
Il y a pu avoir quelques problèmes quant à la gestion de la comptabilité dus à ce changement mais la situation s'est régularisée et le système est bien en place.

En 2022, l'ASI Vaud a eu l'honneur de compter 1962 membres, dont quelques membres d'honneurs. L'affiliation d'infirmiers hommes est toujours en augmentation et représente désormais 15% des membres. Le nombre d'étudiant·e·s varie d'année en année et quelques étudiant·e·s quittent l'ASI après l'obtention de leur Bachelor, majoritairement par crainte d'accumuler trop de frais au début de leur carrière. Il semblerait toutefois que les étudiant·e·s redeviennent adhérent·e·s après quelques années dans la profession. La part des membres pratiquants sous le statut d'infirmier·ère·s indépendant·e·s ne cesse d'augmenter et sont actuellement près de 300, soit environ 15% des membres. L'année 2022 a compté plus de démissions liées à un arrêt de la profession et plus de départ à l'étranger que les autres années.

Laetitia Hediger, secrétaire administrative

MOT DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE





Des lois fortes pour des soins infirmiers forts

Durant cette année 2022, nous avons été sollicités par plus d'une trentaine de membres, parfois, à plusieurs reprises.

En comparaison avec l'année précédente, il y a lieu de noter que le nombre de demandes a augmenté.

Les questions qui nous ont été soumises portaient sur des sujets variés, essentiellement en lien avec les rapports de travail, mais également sur d'autres domaines du droit.

Il convient de préciser que, quelques fois, certains membres nous adressent des demandes, mais lorsque nous leur demandons des compléments d'informations, ces derniers n'y donnent pas suite.

Enfin, en se basant sur les retours des membres, on constate que, de manière générale, ils semblent à la fois satisfaits et reconnaissants des renseignements qui leurs sont fournis. Ainsi, nous pouvons conclure que nos services juridiques répondent aux intérêts de nos membres.

"le nombre de demandes a augmenté"



Zoé Guirchon
Juriste

DÉLÉGUÉ.E.S DE L'ASI-VAUD AUX SÉANCES « DÉVELOPPEMENT NOUVEAUX MODÈLES DE SOINS » TENUES PAR LA DGS.

Les participants se sont rencontrés pour la première fois en septembre, puis en novembre 2022. Les rencontres sont prévues aux 2 mois environ. Les objectifs de ces séances sont d'établir une définition commune des deux rôles de pratique avancée (ICLS et IPS), de définir les besoins de la population vaudoise en termes de pratique avancée et d'identifier les rôles à implanter pour répondre aux enjeux du système de santé. Pour ces objectifs, les participants axeront leur réflexion sur la discipline infirmière, puis travailleront sur des modèles de soins interprofessionnels.

En 2022, les participants ont réalisé un premier état des lieux des infirmiers de pratique infirmière avancée travaillant dans leurs secteurs respectifs. Malgré une certaine hétérogénéité des rôles et de leur répartition, les membres notent surtout un enthousiasme important pour le déploiement de ces rôles. Cependant, les principaux freins à l'implantation sont les difficultés de financement, notamment de la pratique IPS. Un sous-groupe de travail a été créé dans ce sens afin de trouver des solutions au niveau de la LAMal notamment.

Diane de Kaenel, MScIPS



DÉLÉGUÉ.E.S DE L'ASI VAUD AU CONSEIL DE SANTÉ DU CANTON DE VAUD

Voilà ma 15^{ème} année de fonction est arrivée et du coup le changement attendu de représentant de l'ASI section Vaud au conseil de santé s'est fait. Heureusement, car de toute manière 15 ans est la durée maximum possible au sein de ce conseil. Le conseil d'Etat, sur proposition de l'ASI a nommé Madame Carmen Catalioto-Cuche et je ne peux que m'en réjouir. Effectivement, son intérêt avec le droit de la santé est un atout pour ce poste. De plus après 15 ans avec une personne de la gente masculine, il était grand temps de changer.

Au sujet des situations rencontrée lors de cette année 2022, rien de nouveau. Si ce n'est, peut-être, une lassitude de ma part à mettre en lien avec les situations habituelles rencontrées. J'aurais préféré plus de discussion de fond au sein de ce conseil de santé. Ce manque d'échange sur des questions en lien avec la santé en général est dommage car cette assemblée, avec des personnes de différents horizons (avocats, médecins, magistrats et même quelqu'une qui est écrivaine) pourrait très bien mener des réflexions de fond.

Je finirais ce message avec un rappel, à savoir que ce conseil est présidé par notre conseillère d'Etat, Madame Rebecca Ruiz et que la vice-présidence est tenue par notre médecin cantonal à savoir Monsieur Karim Boubaker. Peut-être qu'à l'avenir cette vice-présidence pourrait aussi être faite par notre infirmière cantonal, on peut toujours rêver.

Mes salutations les meilleurs et bon vent à Madame Carmen Catalioto-Cuche.

François Matt

" Voilà ma 15^{ème} année de fonction est arrivée et du coup le changement attendu de représentant de l'ASI section Vaud au conseil de santé s'est fait. "

Grâce aux résultats 2021 de + 8.6 %, la CPEV a accepté un report au 1er janvier 2025 des mesures touchant le plan de prévoyance, ce qui a été approuvé par l'AS-SO.

Les prestations actuelles restent donc en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. Le nouveau plan de prévoyance devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2025 et modifier les prestations assurées en augmentant de 2 ans l'âge de départ en retraite à moins que des négociations soient menées entre syndicats et Etat ou que les résultats de la bourse s'améliorent (projection fin septembre – 9.6 %).

Nous tenterons de défendre au mieux vos intérêts jusqu'en 2025, date de fin de notre second mandat, sans réélection possible.

**Myriam Lambelet, Muriel Gasser
et Philippe Thomas, Délégué.e.s. CPEV**



+ 8.6% RÉSULTATS 2021
9.6% PROJECTION

"Les prestations actuelles restent donc en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024"



**360 INFIRMIERS
INDÉPENDANT.ES**
2022 dans le canton

L'année 2022 a été marquée par un progrès net de la pratique indépendante dans le canton de Vaud.

En 2013 le nombre d'infirmier.es indépendant.es dans le canton était d'environ 65 praticien.es. Ce nombre est passé à plus de 200 en 2017 et à plus de 360 infirmier.es indépendant.es en 2022 dans le canton.

Cette progression est très significative. Ces dernières années, la demande en soins à domicile est en forte augmentation et les compétences des infirmier.es indépendant.es expérimenté.es apportent des réponses adaptées à cette demande.

Les conditions du travail en tant qu'indépendant.e sont plus favorables à une réconciliation de la vie professionnelle et privée. Les praticien.es indépendant.es portent une responsabilité très importante dans leur travail et leurs prises en soins de patient.es. Cela représente une charge de travail supplémentaire mais la liberté de gérer son temps et son organisation permet un meilleur équilibre et plus d'efficacité et finalement une meilleure satisfaction de sa pratique professionnelle.

En 2022 la commission des indépendant.es et le Secrétaire Générale de l'ASI Vaud, ont travaillé en étroite collaboration pour répondre aux questions et solutionner les problèmes des membres indépendant.

es. Nous avons observé une forte augmentation des demandes de renseignements et de soutiens dans leur pratique de la part des indépendant.es.

Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement Alberto Mocchi, le Secrétaire Générale de l'ASI Vaud jusqu'au 30 septembre 2022, qui a été toujours en première ligne avec les membres et il a œuvré énormément pour la pratique indépendante des infirmier.es dans le canton.

L'année 2022 a également été marquée par la mise en place du poste d'Infirmier.e Cantonal.e une idée innovante cent pour cent vaudoise et le premier poste en Suisse. Je félicite chaleureusement Teresa Gyuriga Perez, la première Infirmière Cantonale qui a débuté son activité en février 2022. Les infirmier.es indépendant.es du canton comptent sur cette fonction pour la revalorisation de leurs prestations et l'intégration adéquate de leur rôle dans notre système de santé publique au niveau cantonal.



La pratique indépendante est la vitrine des soins infirmier fort. Les infirmier.es indépendant.es pratiquent quotidiennement avec beaucoup d'autonomie dans un réseau interdisciplinaire. Elles y apportent leurs compétences et leur expertise pour la plus grande satisfaction des patients et les partenaires des réseaux de soins.

L'année 2022 était également l'année du début de la mise en œuvre de l'initiative pour les soins infirmier forts. L'inscription des soins infirmiers dans la constitution Suisse par l'article 117b et l'offensive de formation lancée par la confédération sont des avancées importantes qui ont marqué l'année 2022. Cependant, la revalorisation et la reconnaissance des prestations de soins ainsi qu'une meilleure autonomie au niveau de la prescription des soins ne sont pas encore mise en place. Ces dernières sont encore à réaliser au niveau cantonal et fédéral. C'est la raison pour laquelle, il ne faut pas baisser les bras et il faut continuer à soutenir les politicien.es qui vont suivre ces dossiers au niveau cantonal et fédéral en 2023 et 2024.

Les infirmier.es indépendant.es continuent à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires de réseau de soins. L'autonomie, l'indépendance et responsabilité dans la pratique indépendante, contribue fortement à entretenir une excellente relation collaborative dans le réseau et pour les patient.es.

Javad Nazery, président de la commission des infirmières et infirmiers indépendants de l'ASI Vaud.



Cédric Bussy
membre du Comité

GROUPE DE TRAVAIL COMMUN AVEC LA DGS SUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Pour mémoire, dans le contexte de la crise de la covid, l'ASI-VD avait interpellé l'Etat au sujet des conditions de travail des infirmières et infirmiers et émis plusieurs revendications. Un groupe de travail commun à la Direction générale de la santé (DGS) et à l'ASI-VD avait été mis sur place pour travailler sur celles-ci. Dans ce cadre, la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud et l'Institut et Haute École de la Santé La Source ont été mandaté pour accompagner les réflexions et initier un travail de recherche afin d'aboutir à des résultats étayés.

En 2022, ce travail a été poursuivi et le premier projet dans le cadre du programme désormais dénommé « ACTiiv – Amélioration des Conditions de Travail des Infirmiers et Infirmières Vaudoises » a pu démarrer. Ce premier projet centré sur les infrastructures facilitantes, à savoir les infrastructures matérielles ou les services mis à disposition pouvant faciliter la conciliation de la vie professionnelle et privée a pu être mené durant toute l'année. Un rapport est attendu en début 2023 et nous espérons qu'il pourra déboucher sur des premiers projets pilotes.

Un deuxième projet centré sur la reconnaissance des compétences et des responsabilités des infirmières et infirmiers a aussi pu être débuté en cours d'année. Il visera à la fois à identifier les raisons du manque de reconnaissance mais aussi à identifier les moyens efficaces pour favoriser celle-ci. Au cours de l'année, la problématique a pu être clairement définie et délimitée et les premiers travaux ont pu débuter. Nous espérons là aussi que cela débouchera très rapidement sur des recommandations concrètes à mettre-en-œuvre.

En fin d'année, et dans la ligne des réflexions menés jusqu'à alors entre l'ASI-VD et la DGS, le démarrage d'un programme cantonal de lutte contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers a pu être annoncé. Ce programme s'intègre au programme de législation du Conseil D'Etat et a été placé sous l'égide d'une délégation de ce dernier. Le programme ACTiiv s'y intègre désormais aux côtés de plusieurs groupes de travail portant sur divers aspects touchant à la promotion de la profession, à la formation, aux conditions de travail et à la fidélisation des professionnels. La mise-en-œuvre de l'initiative fédérale « pour des soins infirmiers forts » sera travaillée dans ce cadre. L'ASI-VD y est représentée au sein du comité stratégique aux côtés de plusieurs institutions phares du canton ainsi que dans plusieurs groupes de travail. La coordination du programme (direction opérationnelle) a été confiée à l'infirmière cantonale, Mme Teresa Gyuriga. Des premières mesures fortes sont attendues dès 2023.

Cédric Bussy, membre du Comité

" Un groupe de travail commun à la Direction générale de la santé (DGS) et à l'ASI-VD avait été mis sur place "

" programme ACTiiv – Amélioration des Conditions de Travail des Infirmiers et Infirmières Vaudoises "

L'année 2022 a été riche en activités pour la fonction publique

avec une forte mobilisation sur la question de l'indexation des salaires dans le public et le parapublic. Suite à la décision en fin 2022 du Conseil d'Etat de n'indexer les salaires qu'à hauteur de 1.4%, la FSF, unitairement avec les deux autres faitières représentant le personnel, s'est mobilisée pour tenter d'obtenir une amélioration de ce montant. Ces mobilisations se poursuivent en 2023.

Par ailleurs, la FSF s'est engagée auprès de l'Etat-Employeur sur des sujets divers, allant de l'égalité à la gestion des cas de harcèlement et du mobbing, au travail de nuit et aux horaires irréguliers en passant par la santé et la sécurité au travail. Plusieurs de ces points sont prévus à l'ordre du jour de négociations avec le Conseil d'Etat en 2023.

Enfin, le Comité Central de la FSF salue l'engagement d'Alberto Mocchi au sein des instances de la FSF, et le remercie d'avoir porté l'indispensable voix des infirmières et infirmiers auprès de notre fédération. Le bureau se réjouit d'ores et déjà de la collaboration renouvelée avec le Comité de l'ASI-Vaud, et souhaite à son nouveau Secrétaire Général, David Regamey, beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Celui-ci représente désormais l'ASI-Vaud au sein du Comité Central et la FSF se réjouit de cette nouvelle collaboration.

Pour le Secrétariat Fédératif de la FSF,

David Jeanquartier, Secrétaire Général

"indexer les salaires qu'à hauteur de 1.4%"





Salvatore Stagnitta
Vice-président ad interim

VIEILLIR 2030 : LA POLITIQUE CANTONALE DES VIEILLESSES ET DES VIEILLISSEMENTS

Afin de répondre aux évolutions démographiques ainsi qu'aux nombreux défis économiques et sociaux, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a lancé le projet Vieillir 2030 dans le but d'élaborer la stratégie de la future politique des vieillesse et des vieillissements.

Vieillir 2030 s'appuie sur la participation d'acteurs de la société ainsi que des seniors eux-mêmes, à travers des focus groups, une table ronde, des consultations, des études quantitatives et qualitatives, des projets pilotes, un appel à projet, etc.

Dans ce contexte l'ASI Vaud intègre le groupe d'accompagnement (GA) du projet. Le GA a été consulté sur la stratégie et le plan d'action et accompagne le projet depuis l'année 2021.

Pour Vieillir 2030 l'année 2021 s'est clôturée avec la réalisation d'une table ronde avec environ 200 invités qui ont, au travers de 16 ateliers thématiques, amendé les lignes directrices élaborées par le groupe de projet et proposé des premières idées pour les opérationnaliser.

Voici les six axes stratégiques ont été définies et présentés lors de cette table ronde :

- 1 - Renforcer l'accessibilité aux prestations socio-sanitaires pour les seniors et leurs proches,
- 2 - Accompagner les transitions dans les parcours de vie,
- 3 - Valoriser la participation et les liens sociaux,
- 4 - Favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement,
- 5 - Proposer des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé,
- 6 - Gouvernance, qualité, économicité, et sécurité des prestations.

L'année 2022 a été caractérisée par l'avancée du projet ainsi plusieurs projets pilotes ont été lancés pour tester des démarches novatrices. Parmi nous pouvons citer :

Projet « Mocca - Vieillir 2030 » : il vise à améliorer la coordination et la continuité des soins, en intégrant une infirmière dans les cabinets de médecine de famille.

Projet « Infirmières spécialisées dans les structures de soins de longue durée » : il renforcera les soins dans les établissements médico-sociaux par l'engagement d'une infirmière de pratique spécialisée.

De plus, le Département de la santé et de l'action sociale a lancé, en mars 2022, un appel à projets afin d'expérimenter des projets novateurs pouvant s'inscrire dans les lignes directrices de la future stratégie. Les projets retenus permettront de concrétiser la stratégie de Vieillir2030.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la future politique des vieillesse et des vieillissements, je vous invite à consulter la page dédiée au projet sur www.vd.ch

Salvatore STAGNITTA, Vice-président ad interim

PROGRAMME INVEST-PRO « INVESTIR ENSEMBLE POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S DES SOINS ET DE SANTÉ », PROGRAMME DE LUTTE DE LA PÉNURIE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SOINS INFIRMIERS.

Pour lutter contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers, soutenir la relève et renforcer l'attractivité des professions de santé, le Département de la santé et de l'action sociale a lancé le programme InvestPro, qui constitue une partie de la réponse à l'initiative fédérale. Le Département de la santé et de l'action sociale collabore étroitement avec le Département de la l'enseignement et de la Formation (DEF).

Afin de répondre au mieux aux divers besoins et de coordonner les efforts, le pilotage de ce programme intègre tous les partenaires concernés au plus haut niveau par la pénurie de personnel dont l'ASI Vaud. Cela permet d'encourager les initiatives dans tous les secteurs et soutenir financièrement certaines d'entre elles. La Directrice générale de la santé, soutenue par l'Infirmière cantonale, assurent le pilotage du programme.

InvestPro s'inscrit dans le programme de législature 2022-2027, qui prévoit notamment de lutter contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et de valoriser et promouvoir la formation. L'Etat porte le programme, coordonne les mesures et assure un soutien financier pour certains types de mesures.

www.vd.ch/investpro

Des actions spécifiques sont et vont être mises en place, sur trois axes :

Promotion : promouvoir les professions visées auprès du public.

Formation : améliorer l'offre de formation en qualité et en quantité.

Fidélisation : notamment renforcer l'attractivité des professions de soins et de santé et offrir des conditions de travail garantissant un exercice de la profession dans les règles de l'art, qui donnent envie d'embrasser la profession, d'y rester ou d'y revenir.

Teresa Gyuriga, Infirmière cantonale



Teresa Gyuriga
Infirmière cantonale

"le Département de la santé et de l'action sociale a lancé le programme InvestPro"

"InvestPro s'inscrit dans le programme de législature 2022-2027"



En mai 2022, l'ASI-Vaud a été invitée à participer à la table ronde lors du 2e symposium sur les droits des patient.e.s dont le thème était le dossier électronique du patient : état des lieux et enjeux futurs.

L'objectif de cette demi-journée était de présenter les enjeux des droits des patient.e.s au travers d'échanges avec les différent.e.s acteur.rice.s de notre système de santé. En effet, l'implémentation du dossier électronique du patient (DEP) soulève actuellement des questions juridiques dans le domaine du droit de la santé. Il a permis de mettre en avant les enjeux actuels et futurs de l'informatisation des données des patient.e.s, le rôle et les responsabilités des différent.e.s professionnel.le.s de la santé.

Martine Barraud, membre du Comité

"présenter les enjeux des droits des patient.e.s au travers d'échanges"

ESPACE SANTÉ SOCIAL VAUD

Depuis le mois de juin 2022, l'ASI-Vaud est représentée au sein de l'Espace Santé Social Vaud (ESSV). L'intérêt pour notre section d'avoir une représentante est de faire valoir la position des infirmières et infirmiers au sein de cette nouvelle association ainsi que de contribuer au but : faire face à la pénurie de professionnel.le.s annoncée dans les domaines santé-social.

Ce deuxième semestre a permis de valider la vision, les axes stratégiques et l'organigramme. En effet, l'ESSV s'engage pour la promotion des parcours de formation et soutient l'évolution et l'épanouissement des professionnel.le.s du domaine santé-social, en cohérence avec les besoins et attentes de la société. 3 commissions sont en voie d'être créées : commission Anticipation, commission Compétences, commission Promotion avec une déclinaison de l'organisation et du fonctionnement de celles-ci. En parallèle, un point sur la politique des RH de l'ESSV a aussi été nécessaire afin d'harmoniser les conditions de travail des employé.e.s.

Martine Barraud, membre du Comité ESSV

Durant l'année 2022, l'ASI-Vaud a poursuivi son travail initié en 2021 dans le cadre de la Consultation "Vaud 2040".

Cette commission, au travers d'une démarche prospective rassemblant plusieurs institutions publiques et privées ainsi que les associations, identifie les problématiques ainsi que les enjeux principaux auxquels sera confronté le canton à l'horizon 2040. Un rapport complet a été remis au Conseil d'Etat pour sa nouvelle législature. Dessiner les contours de la santé et des soins infirmiers en collaboration avec d'autres acteurs fut une expérience riche et intéressante.

Pauline Strehler, vice-présidente ad interim



Pauline Strehler
vice-présidente ad interim

"Un rapport complet a été remis au Conseil d'Etat pour sa nouvelle législature"

CONSULTATION "VAUD 2040"





L'ASI VAUD UNIE ET ENGAGÉE DERRIÈRE VOUS

ASSOCIATION SUISSE DES
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (ASI)

SECTION VAUD

**CHEMIN DE BOISY 49
1004 LAUSANNE**

**INFO@ASI-VAUD.CH
www.asi-vaud.ch**

TÉL: 021 648 03 50

FAX: 021 648 03 52

© 2023 ASI VAUD, LAUSANNE

Toute reproduction, même partielle, interdite sans autorisation préalable de l'auteur.
Graphisme et mise en page : graphistefl@gmail.com +33 670 984 055 | Photos : ASI VAUD